



CONSEIL de QUARTIER SERVEL – BEG LEGUER

Réunion du 28 mai 2011
(10h-salle Fougère)

Pour la quatrième réunion publique du conseil de quartier, une trentaine de personnes est présente. L'ordre du jour est le suivant :

- Point sur les fiches de liaison et les dossiers en cours
- Bilan des 2 dernières années
- Renouvellement du bureau

En plus de M. TREMULOT, élu référent, l'équipe municipale est représentée par Mme Stéphanie CRESTEL et M. Eric ROBERT

1/ Point sur les fiches de liaison :

Les fiches de liaisons émises lors de la dernière réunion du Conseil de Quartier (28 janvier 2011) sont passées en revue.

1°) Voie piétonne route de Trébeurden : profitant d'une opportunité dans les plannings de travaux, une voie piétonne/cycliste est réalisée entre Lan Serval et le chemin de Penker

2°) Achat de la maison de Melle ALAIN : l'équipe municipale a décidé de ne pas donner suite à cette demande.

3°) Allongement de la ligne de bus TILT jusqu'à Beg Leguer : LTA ayant la compétence transport en commun, la demande lui a été transmise. LTA est en train de revoir son plan de déplacement. La question sera étudiée à cette occasion (dossier à suivre).

4°) Coussin berlinois rue YM Herviou : le dispositif a été déplacé permettant une circulation moins risquée pour les vélos.

5°) Passage piéton route de Trébeurden : le dossier est à l'étude. C'est une route départementale qui nécessite l'avis de plusieurs collectivités.

6°) Sécurisation du plateau scolaire : la question est à voir avec les directrices d'école. L'objectif est de conserver le plateau libre d'accès pour les enfants du quartier pendant les heures non scolaires. Il a été évoqué la possible mise en place d'une clôture avec portillon (sans fermeture à clef) pour éviter l'accès des chiens.

2/ Point sur les dossiers en cours

Un rappel est fait des règles de bon voisinage concernant l'utilisation des engins bruyants (tondeuses...) et la réalisation de feux de jardin. Ce même rappel sera fait dans le journal municipal.

Le dossier de la voie cyclable entre Servel et Beg Leguer est à nouveau débattu. Les services techniques ont fait un relevé topographique de toute la route entre le calvaire de Servel et l'entrée de Beg Leguer. Il s'avère que pour réaliser un équipement répondant aux règles de sécurité pour les cyclistes, il faudrait acquérir un nombre important de parcelles. Ceci prendra beaucoup de temps. Sans abandonner irrémédiablement l'option, il a été décidé d'étudier une autre possibilité : le passage par Kerbalannec et Minihiy. A savoir: rue de Min coar – route de Kerbalannec – route de Minihiy. Pour suivre le dossier, un groupe de travail a été constitué.

Les habitants de Beg Leguer font remonter un problème de vitesse excessive route de Minihiy. De nombreuses constructions ont été réalisées ces dernières années. Il y a beaucoup de familles avec enfants et la vitesse de certains automobilistes (on est à un endroit normalement limité à 50 km/h !) est incompatible avec cette « nouvelle » situation. Le problème va faire l'objet d'une fiche de liaison.

Dans un premier temps et pour avoir une idée précise, les services techniques vont installer le dispositif permettant de mesurer les vitesses.

3/ Questions diverses

Câblage en fibre optique à Beg Leguer

Ravalement du château d'eau

Aire de jeux pour les enfants à Beg Leguer

Raccordement en fibre optique du quartier

Suite à une remarque faisant état d'un sentiment d'abandon du quartier, les élus rappellent une nouvelle fois les différentes interventions et réalisations de la Mairie à Servel / Beg Leguer : accueil péri-scolaire, les vestiaires du club de foot, les travaux d'assainissement, le ravalement de l'église... Ils rappellent aussi que les projets de salle de quartier et de réaménagement du bourg de Servel sont prévus avant la fin du mandat. Certes, il y a encore des choses à faire et c'est à cette occasion que le Conseil de Quartier doit prendre toute sa place, mais les élus réfutent ce sentiment d'abandon.

4/ Renouvellement du bureau

Comme il est prévu dans le règlement des Conseils de Quartier, le bureau doit être renouvelé tous les 2 ans. Avant tout, M. TREMULOT remercie les personnes qui se sont investies dans le bureau les deux années passées. Le bureau a toujours répondu présent et a été très réactif. Son rôle n'était pas facile, car le Conseil de Quartier se créait et il fallait « trouver sa place ».

Un rappel est fait des différentes réunions à l'initiative du bureau : 4 réunions plénières du Conseil de Quartier, 2 visites de terrain, 1 rencontre avec des associations de Servel / Beg Leguer, 3 réunions spécifiques (le bourg de Servel, le bourg de Beg Leguer, les déplacements).

Comme le prévoit le règlement (élaboré en commission extra municipale), au moins 3 nouvelles personnes peuvent intégrer le bureau. Il y a juste 3 candidats, il n'y a donc pas lieu de faire un tirage au sort.

Nouveau bureau : Mmes COUPIER (Présidente)

BONNAUD

KRUSE

MM JAIN

LE BARZIC